



Châteaurenard
de Provence

Diagnostic territorial de l'Agenda 21 de Châteaurenard

Mise à jour du diagnostic de 2010

Août 2015

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 5 |
| Préambule : le développement durable et l'Agenda 21 | 5 |
| Le diagnostic actualisé de Châteaurenard : contexte, calendrier et méthodologie de travail | 6 |
| Comment gère-t-on, préserve-t-on les ressources naturelles et favorise-t-on la nature en ville à Châteaurenard ?..... | 9 |
| Paysage, espaces naturels et nature en ville en 2015 à Châteaurenard : | 10 |
| La gestion de l'eau en 2015 à Châteaurenard : | 12 |
| La gestion des déchets en 2015 à Châteaurenard : | 13 |
| La gestion de l'énergie en 2015 à Châteaurenard : | 14 |
| Comment Châteaurenard aménage son territoire et construit la ville durable ? | 16 |
| L'aménagement du territoire en 2015 à Châteaurenard : | 17 |
| L'habitat et le logement en 2015 à Châteaurenard : | 18 |
| Quelles sont les solutions proposées pour une mobilité durable et en faveur d'une meilleure accessibilité ?..... | 20 |
| Quelles sont les solutions proposées pour une mobilité durable et en faveur d'une meilleure accessibilité ?..... | 20 |
| Comment la commune développe-t-elle l'économie locale et favorise les modes de production et de consommation responsables ? | 22 |
| L'économie à Châteaurenard en 2015 : | 23 |
| L'emploi à Châteaurenard en 2015 : | 24 |
| Le tourisme à Châteaurenard en 2015 : | 24 |
| Qu'en est-il de la solidarité, de la santé et de la cohésion sociale à Châteaurenard ? | 26 |
| Comment Châteaurenard s'attache-t-elle à faire de la jeunesse, des loisirs, de la culture et du sport des leviers du DD ?.. | 28 |
| Comment Châteaurenard s'attache-t-elle à faire de la jeunesse, des loisirs, de la culture et du sport des leviers du DD ?.. | 28 |
| Conclusion : | 30 |
| Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées en entretien | 31 |

L'Agenda 21 2011 / 2016 de Châteaurenard

en un coup
d'œil

Administration générale :

Maire : Bernard REYNES
Nombre d'habitants : 15 000
Nombre d'agents municipaux : 250

Elu(es) en charge de l'Agenda 21 : Michel LOMBARDO : 2009-2014 / Marie-Laurence PEZZANO – 2014...
Chargée de mission Agenda 21 : Charlotte HOFFMANN, Valéria GIOE

Chronologie :

Délibération de lancement de l'élaboration de l'Agenda 21: juillet 2009
Adoption : mars 2011
Candidature reconnaissance nationale à la session de 2011
Demande de prolongation en 2014

Pilotage :

1 Comité de pilotage
1 groupe de coordination
1 cellule opérationnelle

Contenu :

4 axes
16 objectifs
62 actions (45 portées par la commune, 17 par des partenaires)

Programmes liés :

Commune lauréate « Agir pour l'énergie »
PCET (plan climat énergie territorial) du Pays d'Arles
Membre des réseaux « Territoires durables » et « Commande publique et développement durable »

Introduction

Préambule : le développement durable et l'Agenda 21

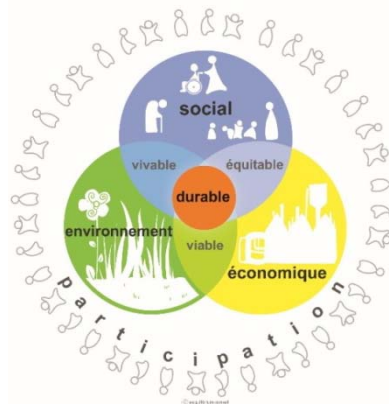
Le développement durable

Les préoccupations autour de l'avenir de l'homme et de la planète sont apparues progressivement depuis les années 1970 et ce, face à différents constats :

- une **répartition inégale** des richesses ;
- des **inégalités sociales** qui s'accroissent ;
- des **ressources naturelles** limitées et des modes de consommation de moins en moins économes ;
- provoquant également des rejets de **pollutions et de déchets** dans l'environnement, qui détériorent à long terme la qualité de l'eau, de l'air et des sols...

Le développement durable qui « *répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (définition du Rapport Brundtland), vise un équilibre des 4 sphères suivantes :

- **L'environnement** : pour offrir une meilleure qualité de vie, le développement doit permettre des économies de ressources et limiter les pollutions ;
- **Le social** : c'est à dire l'accès de tous à la santé, à l'éducation, au logement. C'est aussi favoriser l'économie locale, le retour à l'emploi de personnes en difficulté, renforcer le lien social, la solidarité, etc. ;
- **L'économie** : le développement économique pluriel permettant de produire des richesses mais aussi des emplois durables.
- **La participation, la gouvernance** : donner la possibilité aux habitants et aux acteurs locaux, dans toute leur diversité, de donner leur avis, de faire part de leurs besoins pour enrichir les décisions prises par les instances décisionnaires mais aussi de prendre des initiatives concrètes en faveur d'un développement durable plus durable.



Du développement durable à l'Agenda 21

A Rio de Janeiro en 1992, lors de la **Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement**, 178 Etats présents s'engagent à établir un plan d'actions mondial pour le 21^{ème} siècle, baptisé « **Agenda 21** », signifiant :

- ✓ Agenda : Agir, Faire, Programmer ;
- ✓ 21 : pour le 21^{ème} siècle.

Dans le Cadre de référence national pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21, 5 finalités et 5 éléments déterminants de démarche sont identifiés :

Les finalités :

- ▶ la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- ▶ la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- ▶ la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- ▶ l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- ▶ une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Les éléments déterminants :

- ▶ Une stratégie d'amélioration continue ;
- ▶ La participation ;
- ▶ L'organisation du pilotage ;
- ▶ La transversalité des approches ;
- ▶ L'évaluation partagée.

Le diagnostic actualisé de Châteaurenard : contexte, calendrier et méthodologie de travail

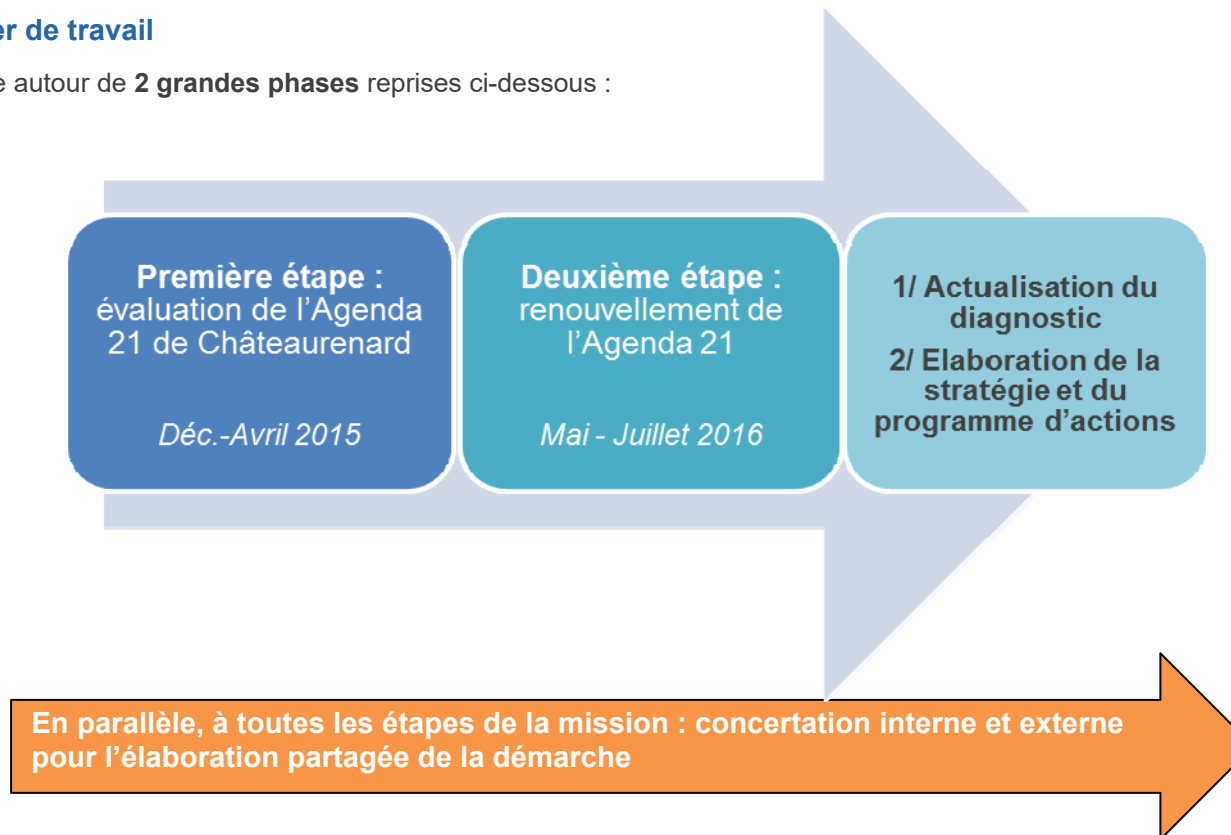
Contexte de la démarche

Dans la perspective d'élaborer un Agenda 21 de deuxième génération, la ville de Châteaurenard, dont le programme d'actions de son « premier » Agenda 21 arrive à terme (2010-2016), a choisi de procéder à une **évaluation de sa démarche**, dans une **optique d'amélioration continue de la démarche engagée**. Pour mener à bien le travail, la Ville de Châteaurenard a souhaité faire appel à un **prestataire extérieur** et a lancé une consultation au terme de laquelle le bureau d'études Aequilibrium Conseil a été retenu.

Cette démarche a vocation à être **partagée avec les agents, élus, acteurs et partenaires** du territoire mais aussi avec les **citoyens**. Elle doit permettre d'aboutir à l'élaboration d'une **deuxième version de l'Agenda 21** de la commune, tenant compte des évolutions, des acquis du premier agenda 21, des difficultés mises à lumière par la démarche d'évaluation, des attentes des partenaires et citoyens pour le développement durable de leur commune.

Etapes et calendrier de travail

La démarche s'articule autour de **2 grandes phases** reprises ci-dessous :



Zoom sur l'étape 2 : le renouvellement de l'Agenda 21

✓ L'actualisation du diagnostic partagé

L'objectif ici n'est pas de dresser **un état des lieux exhaustif de la commune** : un diagnostic complet a en effet été réalisé en 2010. La présente actualisation vise à identifier les évolutions et à mettre à jour les enjeux de développement durable pour la ville de Châteaurenard. Ces **enjeux ou grandes priorités** de travail serviront à bâtir l'architecture du second Agenda 21.

L'actualisation du diagnostic s'appuie sur les documents clés de la commune (**données, rapports et sources d'information**) mais surtout sur les **contributions des habitants, acteurs locaux et services municipaux**, recueillis lors d'entretiens, de Forums et d'ateliers de concertation, notamment :

- Les **Forums habitants** des 21 avril et 4 juin 2015
- Le second atelier **de concertation avec les agents** le 10 février 2015
- Les **ateliers de concertation** avec les membres de la **commission extramunicipale du développement durable**, du **Conseil des Anciens** et quelques représentants du **Conseil municipal des Jeunes**, les 10 février et 15 juin 2015
- Les deux séries **d'entretiens** menés en février et en juin 2015 avec les services de la commune et quelques partenaires
- Un **questionnaire à destination des services municipaux** diffusé en juin et juillet 2015.

Par ailleurs, le présent diagnostic s'appuie également fortement sur les **résultats de l'évaluation du premier Agenda 21**, qui ont permis de mettre en lumière différentes forces, faiblesses, et enjeux de la commune. C'est pourquoi les temps de concertation cités ci-dessus sont également pour certains des temps ayant servi à l'évaluation.

La volonté de la commune de Châteaurenard est par ailleurs de porter une attention forte sur la dimension interne ; c'est pourquoi en parallèle de ce diagnostic territorial, un **diagnostic des pratiques internes et du fonctionnement** des services a été réalisé.

✓ **Phase 2 : La stratégie de développement durable** : Il s'agira de définir une stratégie et de déterminer **quels sont les objectifs à se fixer et à atteindre pour l'avenir durable** de la commune de Châteaurenard (objectifs à conforter, objectifs à faire évoluer et nouveaux objectifs à atteindre).

✓ **Phase 3 : Le plan d'actions** : A la lumière des objectifs définis, un **programme d'actions** sera élaboré regroupant l'ensemble des propositions d'actions faites, analysées au regard de leur faisabilité technique, administrative et financière et hiérarchisées. Au regard des résultats de l'évaluation, ce programme d'actions visera une dimension partenariale forte.

✓ **Phase 4 : La mise en œuvre** : Une fois le programme d'actions validé, la mise en œuvre des actions appartient à la commune et à ses partenaires. Le programme doit respecter un **échancier et être évalué de manière régulière**.

Lecture et organisation du présent document

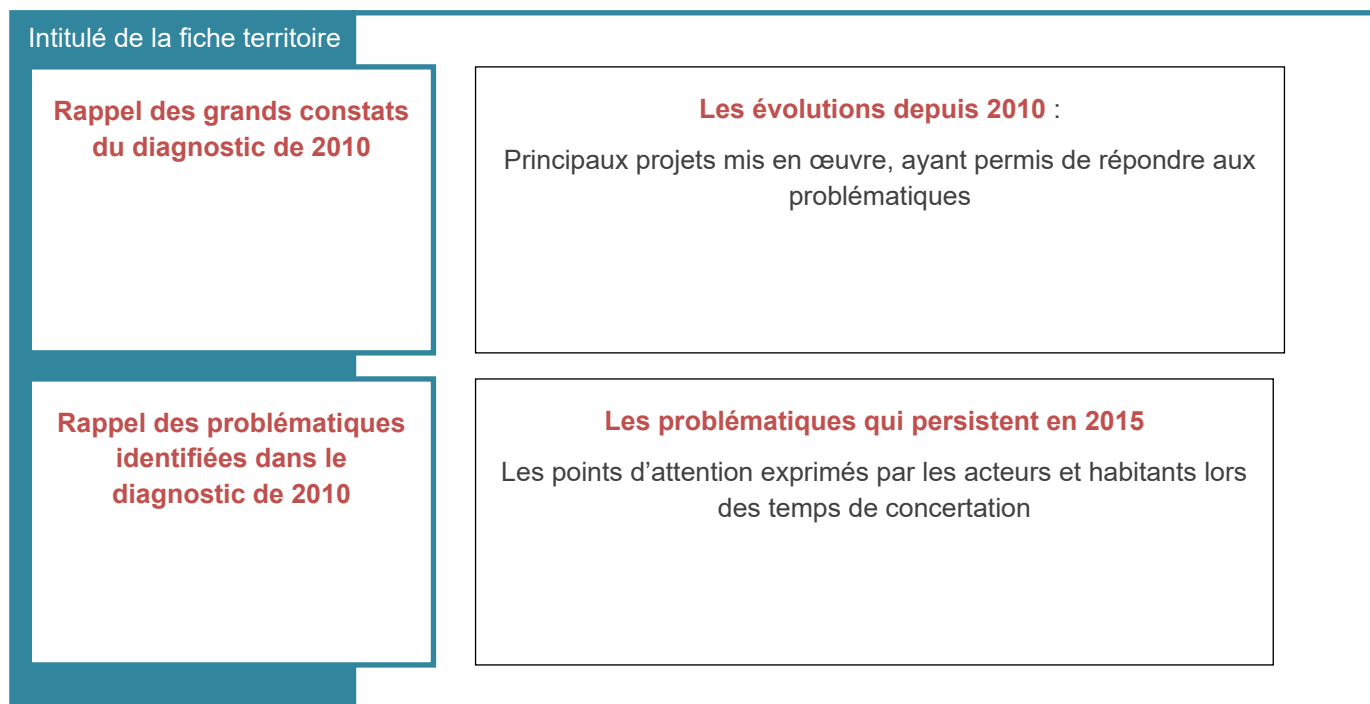
Le document présenté ci-après est composé de **6 parties thématiques** :

- ⇒ Comment gère-t-on, préserve-t-on les **ressources naturelles** et favorise-t-on la nature en ville à Châteaurenard ?
- ⇒ Comment Châteaurenard **aménage son territoire** et construit la ville durable ?
- ⇒ Quelles sont les solutions proposées pour une **mobilité durable** et en faveur d'une meilleure accessibilité ?
- ⇒ Comment la commune développe-t-elle **l'économie locale** et favorise les **modes de production et de consommation responsables** ?
- ⇒ Qu'en est-il de la **solidarité et de la cohésion sociale** à Châteaurenard ?
- ⇒ Comment Châteaurenard s'attache-t-elle à faire de la **jeunesse, des loisirs, de la culture et du sport** des leviers du développement durable ?

Chaque thématique est déclinée en **fiches**, qui comprennent :

- un **rappel des grands constats du diagnostic de 2010** et les principales problématiques qui avaient été identifiées
- un **point sur les actions mises en œuvre depuis** et sur la vision qu'ont les acteurs et habitants consultés de leur territoire sur la thématique concernée
- les **problématiques qui persistent** ou les nouvelles problématiques à traiter dans le cadre du second agenda 21.

Pour conclure chaque partie thématique, sont présentés les **enjeux, grandes priorités de travail** pour l'avenir durable de Châteaurenard.



Comment gère-t-on, préserve-t-on les ressources naturelles et favorise-t-on la nature en ville à Châteaurenard ?

Paysages, espaces naturels et nature en ville

Gestion de l'eau

Gestion des déchets

Gestion de l'énergie

Paysage, espaces naturels et nature en ville en 2015 à Châteaurenard :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- 16% du territoire classés zones naturelles, dont 22 ha d'espaces boisés (PLU)
- De nombreux cours d'eaux (Durance, Anguillon, Réal...) et canaux (irriguant 2450 Ha de terres cultivables)
- Plusieurs sites classés : 4 ZNIEFF, Colline du Château, plusieurs protections pour la Durance (ZICO, ZPS, Natura 2000)
- Un centre urbain plutôt minéral, mais animé par le fleurissement des particuliers ; des jardins situés plutôt en périphérie
- Deux espaces verts publics : le jardin public de la MVA et le parc du château.
- Un service des espaces verts dynamique, une volonté d'aller vers des pratiques plus responsables. Des efforts majeurs sur les consommations d'eau.

Les principales problématiques en 2010

- De nombreux ouvrages défaillants (canaux)
- Les abords de la Durance peu accessibles
- Un manque d'espaces verts (3e priorité des habitants consultés)
- L'utilisation de traitements phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts
- La présence du Chancre coloré sur les platanes et le manque de sensibilisation des habitants
- De plantes non adaptées au climat méditerranéen, très consommatrices d'eau. Beaucoup de surfaces engazonnées

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ L'inauguration de **2 refuges LPO** au Parc des Tours et au collège Saint Joseph en 2013
- ✓ Une **diversité de la flore et la faune** toujours aussi importante (refuge LPO sur le site des Tours, Zone Natura 2000 en bord de Durance)
- ✓ Les espaces verts de la commune utilisent **des végétaux de moins en moins gourmands en eau**, répondant en partie à la problématique identifiée en 2010
- ✓ **Un patrimoine vert qualifié d'exceptionnel par les habitants** (les Tours, le Vallon de la Roquette, la colline en centre-ville, le canal du Real...)
- ✓ **Une surface importante et des espaces disponibles** près du centre-ville (quartier de la gare), en bords de Durance, potentiels de développement de réseaux cyclables, promenades pédestres...
- ✓ La création du **Contrat de canal** du Comtat à la mer pouvant à terme permettre une amélioration sur la gestion et la défaillance des canaux

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ **Des espaces publics de nature (jardins publics, espaces verts) toujours peu nombreux en ville** en dehors du site des Tours et du jardin de la Maison de la vie Associative
- ✗ Des espaces verts et plantations requérant toujours **l'utilisation de produits phytosanitaires**
- ✗ Une sensation d'un manque **d'implication de certains habitants** (absence de fleurissement de certains balcons ou jardins particuliers...)
- ✗ Un ressenti négatif des habitants sur le monde agricole (sentiment de **non-respect des réglementations** sur les pesticides, etc.) et un **manque d'information** sur les initiatives positives des agriculteurs
- ✗ **Le manque d'information, de communication et de valorisation** des sites protégés

Depuis le premier diagnostic Agenda 21, la **commune a évolué sur la gestion de ses espaces verts** : si des efforts sont encore à faire sur l'utilisation de produits phytosanitaires, le choix des plantations et la consommation d'eau ont été fortement améliorés. En revanche, la volonté des habitants d'avoir plus d'espaces de nature en ville n'a pas trouvé d'écho dans les actions menées, ce qui en fait un enjeu encore plébiscité en 2015.

ZOOM sur ... la gestion raisonnée des espaces verts, en projet à Châteaurenard

Une bataille à mener par étape

Il s'agit d'une démarche à mener par étape, mais des **évolutions dans les pratiques** ont déjà permis d'obtenir des **résultats non négligeables** : **réduction de 40% des consommations d'eau** grâce à la gestion économe de l'eau dans les espaces verts, la modification des ronds-points, la suppression des pelouses consommatrices d'eau, le choix de végétaux moins gourmands en eau... Le revers de la médaille se compte en **temps passé** : les pratiques moins consommatrices d'eau sont plus chronophages (arrachage manuel, suppression du désherbage chimique...) et demandent du personnel supplémentaire. Des réflexions sont à poursuivre sur le fleurissement.

Les services mettent par ailleurs en avant la nécessité de mettre en cohérence les **pratiques de la commune**, et les **nouvelles opérations gérées par des opérateurs privés**, afin d'éviter les contradictions. Un exemple actuel sur le nouvel écoquartier : les pratiques de gestion des espaces verts prévues (par les opérateurs privés) sont jugées par les services municipaux très consommatrices d'eau et en contradiction avec les efforts faits par la municipalité.

Le Château, un site déjà géré de manière durable

La **gestion du Château** se fait sans produit phytosanitaire (5 litres sur 4 ans uniquement pour les murs du Château) : gestion manuelle ou avec des roto-fil. Un système d'arrosage en goutte à goutte a été installé depuis 2011-2013, et l'eau des fontaines est réutilisée. Les tailles douces et le respect de la biodiversité ont permis d'y préserver des espèces remarquables comme le crapaud alyte.

PHOTOS

La gestion de l'eau en 2015 à Châteaurenard :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- L'eau est gérée en régie
- Deux stations permettent de contrôler régulièrement la qualité de l'eau.
- La ville dispose d'une zone de captage rendant la ressource suffisante, mais non sécurisée.
- L'habitat dispersé à Châteaurenard impacte les questions d'assainissement, avec beaucoup d'installations d'assainissement individuel
- La commune a entrepris la mise en conformité des branchements d'eaux usées pour le raccordement au réseau
- Châteaurenard compte 2 stations d'épurations en 2010 (une en ville et une seconde sur la ZI des Iscles).

Les principales problématiques en 2010

- Encore 205 branchements en plomb.
- Une consommation d'eau importante : 147 l/hab/jour en 2009 (moyenne française entre 120 et 130).
- Un rendement du réseau d'eau potable faible (62%), mais des campagnes initiées pour diminuer les fuites.
- Des problèmes de qualité de l'eau : traitement des pollutions urbaines, pollution agricole, pollution en pesticides, etc.
- L'absence d'assainissement collectif au Hameau de la Crau
- L'absence de SPANC pour les nombreuses installations non collectives.

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ La création d'une **station de phyto-épuration avec traitement biologique et le raccordement progressif** des habitations du Hameau de la Crau au réseau collectif
- ✓ Le travail avec les **entreprises de la ZI des Iscles** pour la réduction des consommations d'eau (audit en cours et progrès déjà réalisés)
- ✓ Le **nettoyage des rivières**
- ✓ Les études en cours en vue de la **sécurisation des réseaux d'eau potable** de la commune, problématique identifiée en 2010
- ✓ Un **schéma directeur des canaux** en cours de réalisation
- ✓ Un **rendement du réseau d'eau potable** qui s'est amélioré : **75%** au lieu de 62% en 2010

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ Des problèmes de **mise en conformité du système d'assainissement** et de la station d'épuration de la ZI des Iscles (avec des évolutions positives à attendre dans les 12 mois à venir)
- ✗ Châteaurenard ne dispose toujours **pas de SPANC**, service public d'assainissement non collectif
- ✗ Selon les habitants, la **signalisation** pourrait être améliorée, pour indiquer notamment la **potabilité** ou non de l'eau des fontaines
- ✗ Des **consommations** d'eau par habitant, déjà élevées en 2010, **en augmentation** : **166l/hab/jour**

Entre 2010 et 2015, la réponse aux problématiques d'eau et d'assainissement a été prise en main par la commune sur certains points (station d'épuration, raccordement au réseau collectif, sécurisation du réseau, campagnes de diminution des fuites...) mais des points restent à traiter et les consommations individuelles sont en nette augmentation.

La gestion des déchets en 2015 à Châteaurenard :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Première commune des Bouches-du-Rhône à mettre en place le tri sélectif en 1996
- La compétence Déchets est transférée à la CARAD en 2010, avec pour objectifs d'optimiser les déplacements et le traitement, de maîtriser les coûts en mutualisant les moyens, et d'améliorer le service
- On compte 4 déchetteries sur la CARAD, dont une à Châteaurenard sur la ZI des Iscles.
- La production d'ordures ménagères en 2009 sur la CARAD est inférieure à la moyenne nationale (326.9 kg/hab/an contre 390)
- 2 ambassadeurs du tri et une distribution régulière de composteurs permettent de sensibiliser les habitants (2008 : 516 composteurs distribués sur Château, soit 8.73% des foyers).

Les principales problématiques en 2010

- L'enfouissement reste la principale filière de traitement des déchets en région PACA (valorisation faible : 7.6% pour la valorisation matière et 20% énergétique).
- Des problématiques de brûlage des plastiques agricoles, malgré l'arrêté préfectoral
- Des dépôts sauvages.

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ De plus en plus de facilité dans le **tri des déchets** et le **ramassage des encombrants**
- ✓ Une amélioration dans la **propreté de la ville**
- ✓ Une diminution des **déchets dans les campagnes** (dépôts sauvages)
- ✓ Une **production d'ordures ménagères en nette diminution** : 287kg/hab/an en 2014 soit une baisse de près de 12% par rapport à 2009

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ **Le suremballage des produits alimentaires** et l'absence d'action contre ce dernier
- ✗ Le manque de **communication sur le tri sélectif** et de **sensibilisation** autour des déchets
- ✗ **Les déchets dans les rues** (papiers, plastiques, etc. ⇒ un manque de civisme regretté par certains habitants) **et dans les campagnes** (plastiques agricoles...)
- ✗ **L'absence de composteurs collectifs**

La question des déchets a énormément cristallisé les débats et échanges lors des temps de concertation liés au développement durable ; la prise de compétence par Terre de Provence a marqué un recul dans les actions de sensibilisation. La commune de Châteaurenard dispose désormais d'une marge de manœuvre limitée sur le sujet. Des habitudes prises se sont donc perdues, des progrès restent à faire et un vrai effort de communication est nécessaire. Terre de Provence relance actuellement une campagne de communication, des réunions sont en cours pour améliorer la collecte, des sacs numérotés vont être distribués pour pouvoir agir en cas d'infraction.

La gestion de l'énergie en 2015 à Châteaurenard :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Un grand potentiel solaire, faiblement utilisé.
- Des subventions départementales pour les projets d'énergie renouvelable
- Un potentiel éolien lié à la situation de Châteaurenard sur une zone très ventée, mais un potentiel limité par la zone de servitude aéronautique.
- Une ville qui investit sur l'énergie (110 000€ en 2009 : diagnostic de l'éclairage public, programme AGIR, AMO HQE sur la salle de l'Etoile, etc.)
- Une commune lauréate du programme AGIR pour l'énergie, avec un projet de création de poste.
- Des permanences mensuelles de l'EIE du Pays d'Arles, avec toutefois des attentes des habitants pour plus d'information sur cet espace

Les principales problématiques en 2010

- La région PACA est une grande consommatrice d'énergie, qui plus est dépendante d'un approvisionnement externe à 50%
- L'absence de données sur les consommations d'énergie (habitants et bâtiments publics)

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ La réalisation des 4 projets identifiés en 2010 : la **rénovation de la Salle de l'Etoile**, la **ferme photovoltaïque** et l'**écoquartier**, la rénovation de l'Hôtel de Ville (pour la partie énergétique strictement)
- ✓ La **ferme photovoltaïque** : reconversion de terres en friche et polluées, pédagogie à destination des habitants (parcours) et rentrée d'argent pour la commune (90 000€ annuels)
- ✓ La création du poste de **Conseiller en Energie Partagé** à l'échelle de l'agglomération Terre de Provence
- ✓ **Une ville qui continue à s'impliquer en matière de préservation des ressources** (réfection des façades, rénovation des bâtiments, écoquartier...)
- ✓ Une politique de **rénovation du centre ancien** visible et appréciée par les habitants
- ✓ **La réalisation d'une campagne de thermographie aérienne**
- ✓ **Un plan de modernisation de l'éclairage public engagé** : installation d'horloges astronomiques, remplacement des ballons fluo par des ampoules LED ou SHP, avec comme objectif à terme de diminuer de moitié la puissance installée.

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ **Le potentiel local en énergie renouvelable** insuffisamment utilisé

En dehors de la ferme photovoltaïque, la Ville a majoritairement concentré son investissement sur l'efficacité énergétique et la diminution des consommations. Si ce volet de l'action sur l'énergie est indispensable, l'investissement autour des énergies renouvelables pourrait venir le compléter.

ZOOM : le CEP, qu'est-ce que c'est ?

Le conseiller en énergie partagé a pour missions principales de réaliser des bilans de consommation, de dégager des pistes d'optimisation, et de proposer à la commune des projets de rénovation ou de construction. Le frein principal à l'heure actuelle pour le CEP de Châteaurenard (mutualisé avec Cabannes et Barbentane) est de maîtriser le process interne à la collectivité – qui fait quoi, qui a la mémoire des projets ? – dans un contexte où le « turn-over » a été important ces dernières années.

Les enjeux pour la gestion durable des ressources naturelles à Châteaurenard

- Le développement de la **nature en ville et la végétalisation**
- La **gestion différenciée** des espaces verts municipaux
- L'information et la sensibilisation de tous sur le **patrimoine naturel et la biodiversité**, et sur les actions à mener pour les préserver
- La poursuite des actions sur les **réseaux d'eau et d'assainissement**
- La **réduction des consommations d'eau** par habitant
- La **réduction des déchets à la source**
- La **sensibilisation** autour des déchets (civisme, propreté en ville, tri sélectif...)
- Le développement des **énergies renouvelables**
- La poursuite des efforts en matière de **réduction des consommations énergétiques** (patrimoine bâti, éclairage public...)



Ferme photovoltaïque
©Châteaurenard

Comment Chateaurenard aménage son territoire et construit la ville durable ?

Aménagement du territoire

Habitat et logement

L'aménagement du territoire en 2015 à Châteaurenard :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Un territoire divisé en trois secteurs :
 - 1) une plaine agricole avec un morcellement des terres prononcé (bocage provençal) et un vaste réseau de haies brise-vent protégeant les cultures ;
 - 2) un centre-ville qui concentre 20% de la population, mais perd en attractivité
 - 3) une périphérie où s'exerce une pression foncière et démographique depuis les années 1980 et 1990, sous l'influence de l'agglomération d'Avignon
- Une urbanisation importante autour de la colline du Château, contrainte par plusieurs obstacles (colline, ligne SNCF, MIN, terres agricoles) et qui s'est reportée sur les franges Est et Sud.
- Une ligne SNCF qui marque une rupture spatiale et fonctionnelle: activités économiques au Nord, services à la population et résidentiel au Sud

Les principales problématiques en 2010

- Le manque d'une vie de quartier notamment dans les lotissements démunis de commerces
- L'absence d'un Lycée à Châteaurenard pour garder et impliquer les jeunes sur le territoire
- Le recul du MIN face aux pressions urbaines
- Le classement du Nord de la commune en zone d'aléa fort pour les inondations

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ La **révision du PLU**, qui a mis en avant la préservation de l'identité paysagère (utilisation des sols cohérente, qualité paysagère, constructions à caractère local, restriction de l'affichage publicitaire)
- ✓ La création d'une **maison des services** dans le centre-ville conférant plus de mixité fonctionnelle
- ✓ La création d'un **écoquartier prenant en compte les enjeux environnementaux dans l'urbanisme et misant sur la densification urbaine** (bâtiments collectifs sur deux étages)
- ✓ Le renforcement de la **digue de la Durance** sur la commune pour limiter les risques d'inondation, répondant ainsi à la problématique identifiée en 2010
- ✓ L'élaboration d'un **plan de végétalisation** du centre-ville le rendant plus attractif et afin de redonner au végétal toute sa place dans la composition architecturale
- ✓ L'élaboration d'un PCET **sur le Pays d'Arles** (traitant les problématiques d'aménagement, d'habitat, de transport...) et l'élaboration en cours d'un SCoT à l'échelle **du Pays**

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ La nécessaire **requalification de l'entrée Est de la ville**, avenue de la Libération - qui manque d'attractivité et de cohérence (usages à diversifier) – et du **Boulevard Genevet**
- ✗ **L'absence de réponse à la problématique de 2010** : la construction d'un **lycée à Châteaurenard**
- ✗ L'aménagement prévu du **quartier de la gare**, projet majeur pour les années à venir, à inscrire pleinement dans les enjeux du développement durable
- ✗ La **diminution des espaces agricoles** du fait du phénomène de **mitage** et d'urbanisation, ainsi que la cabanisation (construction sans permis), devant faire l'objet d'une attention particulière dans le PLU

Les acteurs, services et habitants craignent pour l'avenir de leur commune, **l'urbanisation** et avec elle, de voir Châteaurenard englobée parmi les grandes villes les plus proches. La crainte d'un glissement de Châteaurenard en une **ville dortoir**, sans vie et sans emplois (disparition des commerces et désertification des jeunes actifs la journée) fait également partie des attentes perçues.

L'habitat et le logement en 2015 à Châteaurenard :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Un habitat presque exclusivement pavillonnaire ;
- Un important parc de logements sociaux à Châteaurenard (904 logements sociaux en 2009 représentant 14,1% des logements de la commune) ;
- La réhabilitation de 22 logements locatifs dont 5 logements sociaux et 45 logements de propriétaires a été menée entre 2005 et 2010 via une opération programmée d'amélioration de l'habitation (OPAH).

Les principales problématiques en 2010

- De nombreux problèmes d'insalubrité des logements en particulier dans le centre-ville ;
- L'inadaptation des logements pour la population âgée : le vieillissement et la perte d'autonomie appellent à des travaux de mise en accessibilité des logements ;
- La hausse du prix du foncier dans la région entraînant des difficultés pour la population à trouver un logement à un coût accessible.

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ La poursuite de **construction de logements sociaux**, dans la continuité de la dynamique identifiée en 2010 : l'éco-quartier a mis sur pied 20% de logements sociaux parmi les 350 construits
- ✓ La facilitation de la **primo accession à la propriété** pour les **jeunes** et pour **ménages à revenus modestes** au lotissement communal Chaix et sur l'opération du Vigneret (écoquartier), permettant ainsi de répondre à des coûts de foncier élevés comme mis en lumière dans le diagnostic de 2010
- ✓ La signature d'une **convention de « lutte contre l'habitat indigne »** entre le préfet, la délégation territoriale de l'Agence régionale de la santé, l'ADIL, la CAF, la commune et le CCAS, comme première réponse à la problématique d'insalubrité de certains logements du centre-ville

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ La poursuite de la **politique de l'habitat social** sur Châteaurenard et le soutien à la mise en œuvre du **PLH intercommunal** afin d'atteindre les objectifs de la loi SRU
- ✗ Une attente en matière de respect des **codes de construction et d'architecture** relatifs au caractère local (Provence) pour les futurs projets et la requalification d'immeubles anciens
- ✗ Une **politique de requalification du centre ancien** (repositionnement de l'offre immobilière, acquisition, démolition, réhabilitation...) qui peine à être engagée (prévue pour 2016).

ZOOM : l'écoquartier et ses innovations majeures pour Châteaurenard

Face à la pression démographique et à l'attractivité du secteur Nord Alpilles, l'écoquartier a permis de fournir les logements accessibles à la population, respectant une certaine qualité paysagère, promouvant les modes de déplacements doux, l'éco-construction, visant une certaine mixité sociale et fonctionnelle et cherchant à minimiser les impacts en matière d'énergie, d'eau, de déchets et de biodiversité.



Inauguration de l'écoquartier du Vigneret (© Châteaurenard, 2015)

Les enjeux pour l'aménagement du territoire à Châteaurenard

- La **réhabilitation** plutôt que la destruction du bâti qui fait **l'identité du territoire**
- La **maîtrise de l'étalement urbain** menaçant les terres agricoles constitutives de l'identité et de l'économie châteaurenardaise
- Le **développement du centre-ville et du commerce** répondant à plus d'attractivité et à une mixité fonctionnelle
- Une **évolution dans la méthodologie** des projets d'aménagement (suivi plus transversal, plus de cohérence dans le montage, introduction du développement durable dès l'amont, ...)
- **L'innovation dans les logements et les « formes d'habiter »**, sur le modèle de l'écoquartier, intégrant des critères de développement durable
- La **résorption de la pollution visuelle** dégradant d'une certaine manière la qualité du paysage (boulevard Gennevét, publicité ...)

Quelles sont les solutions proposées pour une mobilité durable et en faveur d'une meilleure accessibilité ?

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Un schéma de déplacements (SDU) depuis 2009 fournissant des données et un état de l'art des pratiques de déplacements et infrastructures
- Un réseau viaire dense, de qualité, la desserte de la ville par un boulevard de contournement, les D28, D571, D34, A9 et A7, jusqu'au MIN
- L'existence des cars 57a, 57b, 58 fortement utilisés par les lycéens, de la Châto-navette et d'une navette intercommunale (Est-Ouest)
- Une offre de stationnement conséquente
- Des déplacements pour la vie courante (services, commerces) sur place, à Avignon et Arles, des navettes domicile-travail à Arles, Cavaillon et Tarascon, pour les loisirs à Arles et Tarascon

Les principales problématiques en 2010

- Une faible desserte et fréquence (le week-end) en transports collectifs à Châteaurenard et aux alentours, nécessitant des déplacements en voiture individuelle
- Une gare SNCF désaffectée, qui implique un rabattement des usagers du train à Avignon
- Des nuisances sonores importantes sur les départementales 28 et 571
- Une priorité donnée à la voiture plutôt qu'aux piétons et aux cyclistes (absence de pistes dédiées)

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ Une progression sur l'**accessibilité de la voirie** ainsi que sur les **cheminements doux** piétons et cycles (même si des marges de progrès demeurent)
- ✓ Des **rues et trottoirs larges**, donnant plus d'importance aux piétons et aux PMR dans le centre
- ✓ Des parkings gratuits et proches du centre-ville, questionnant la place de la voiture en ville
- ✓ Des efforts fournis par la municipalité en termes d'**accessibilité physique aux bâtiments** pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- ✓ L'**amélioration de la signalétique** est concrètement l'une des seules actions abouties de l'Agenda 21 : elle vise une facilitation des repères dans la ville, à destination des usagers

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ Des **problématiques persistantes sur l'accessibilité** de Châteaurenard en **transports en commun**, notamment **jusqu'à Avignon et Arles**, avec une plus grande marge de manœuvre financière
- ✗ Le **renouvellement du parc automobile** vieillissant au profit de véhicules électriques
- ✗ La **généralisation de la mise en accessibilité** de la voirie aux PMR à l'ensemble des quartiers
- ✗ Des parkings souterrains pour **limiter l'impact visuel**
- ✗ Peu d'évolutions depuis 2010 sur les **modes de déplacements doux**
- ✗ Des nuisances sonores et des **pollutions / émissions de gaz à effet de serre par les voitures et poids lourds** toujours d'actualité



Châto-navette (© Châteaurenard)

Il s'agit là d'une thématique sur laquelle beaucoup d'attentes ont été générées lors du premier Agenda 21, et peu ont été satisfaites. Au regard du poids des déplacements dans les émissions de CO2 et dans les factures des ménages, le sujet devra faire l'objet d'un investissement réel dans le cadre du second Agenda 21.

Les enjeux pour la mobilité durable à Châteaurenard

- Une **plus grande place aux mobilités douces** (développement des cheminements piétons, des pistes cyclables, de points d'accroche pour vélos, mise en place d'une signalisation adaptée..), dans les quartiers, au-delà du centre-ville
- La poursuite de la **mise en accessibilité** de la ville aux PMR, en dehors du seul centre-ville
- La **qualité de l'air**, au regard des pollutions et nuisances subies du fait des déplacements en véhicules individuels et poids lourds
- **L'apaisement des circulations** sur les grands axes routiers (boulevard Gennevet par exemple), étant donné leur saturation

Comment la commune développe-t-elle l'économie locale et favorise les modes de production et de consommation responsables ?

L'économie

Le tourisme

L'emploi

L'économie à Châteaurenard en 2015 :

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Une activité économique relativement spécialisée : agriculture, agroalimentaire, commerce de gros
- Un tissu important de petites entreprises (1000) et 4 zones d'activités sur la commune
- Une association, Châteaurenard CARAD Développement, et une pépinière d'entreprises, Les jeunes pousses
- Un Marché d'Intérêt National, avec un projet de redynamisation
- Une démarche de dynamisation du centre-ville (nombreux commerces, manager centre-ville, périmètre de sauvegarde...) et un marché fréquenté
- L'agriculture, une force pour le territoire : un potentiel agronomique qui a marqué la construction du paysage, une production diversifiée, autour des fruits et légumes principalement, 5 appellations d'origine contrôlée, une activité qui génère de nombreux emplois directs (petites exploitations) et indirects
- Une entreprise très engagée dans le développement durable (SOPRIMEX)

Les principales problématiques en 2010

- Le déclin des entreprises artisanales et alimentaires, la difficulté de maintenir le commerce de proximité
- La baisse de fréquentation du MIN
- Peu de vente de produits locaux
- Beaucoup de surfaces agricoles en friche et des contraintes foncières fortes
- Une chute importante du nombre d'exploitations en 20 ans : 232 en 2000 contre 393 en 1988
- Des problématiques de gestion de la ressource en eau et d'utilisation de produits phytosanitaires

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ L'inauguration fin 2014 de la **Maison de l'Entrepreneur**, guichet unique dédié aux entreprises (agglo)
- ✓ **Le marché du samedi matin** sur le MIN
- ✓ **La proximité de la production agricole**, avec une production locale de fruits et légumes
- ✓ **Quelques producteurs bio** (entre 6 et 10 recensés au niveau du réseau bio PACA), et un département dans une dynamique très positive en matière d'agriculture biologique
- ✓ Des efforts qui se poursuivent pour **maintenir le dynamisme du centre-ville**
- ✓ **Le bio et le local à la cantine**, dans une dynamique à poursuivre
- ✓ Les **dons des grandes surfaces** vers les épiceries sociales et solidaires
- ✓ Les actions lors de la semaine du développement durable ou d'autres événements pour **sensibiliser à la consommation responsable : recettes, plats à base de légumes bio...**

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ La poursuite de la **chute de l'activité agricole** : 192 exploitations en 2010 (contre 232 en 2000, 393 en 1988), 532 emplois dans les exploitations en 2010 (contre 1000 en 1988)
- ✗ **Toujours peu de vente de produits locaux au détail, des circuits-courts peu développés** et des détaillants méconnus
- ✗ **Beaucoup de supermarchés** par rapport aux petits commerces, qui proposent des amplitudes horaires trop faibles selon les habitants, et ne s'inscrivent pas suffisamment dans la dynamique locale
- ✗ **Un budget alimentation des familles réduit** et un **coût des produits locaux** et du marché du MIN constituant un frein à l'achat
- ✗ Des familles peu sensibilisées à la **qualité des produits** et un manque d'information **sur le MIN et les alternatives locales (AMAP, vente au détail...)**

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Une forte augmentation de l'emploi depuis 1999 et un taux de chômage plus faible qu'à l'échelle départementale

Les principales problématiques en 2010

- Un grand nombre d'actifs travaillant en dehors de la commune (nombreux déplacements)
- Un niveau fiscal faible

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Un vrai potentiel touristique : cadre de vie, activités, proximité de sites attractifs comme Avignon (festival)
- Une étude en 2009 pour définir la stratégie touristique
- Un office de tourisme 2 étoiles, labellisé Tourisme et Handicap pour son accessibilité à 3 types de handicap

Les principales problématiques en 2010

- Une capacité d'hébergement faible (2 campings, 3 hôtels, 38 chambres d'hôtes)
- Peu de lieux adaptés pour l'accueil de groupes et de personnes handicapées
- Un manque d'aménagements : circuits, randonnées, signalisation...
- Le manque de transports en commun pour rejoindre la ville et circuler dans les environs

L'emploi à Châteaurenard en 2015 :

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ Un nombre d'emplois toujours en hausse (5660 en 2012 contre 5180 en 2006)

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ Un taux de chômage en légère augmentation (14.5% en 2012 contre 14% en 2006 au sens du recensement INSEE) mais qui reste inférieur au taux départemental (15.2%)

Le tourisme à Châteaurenard en 2015 :

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ Un office de tourisme désormais accessible aux 4 types de handicap : mental, moteur, auditif et visuel
- ✓ Une richesse patrimoniale, opportunité au développement touristique

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ Un nombre de lits toujours faibles pour l'accueil touristique
- ✗ Une problématique de développement touristique malgré le fort potentiel

Les enjeux pour l'économie locale et la consommation durable à Châteaurenard

- La lutte contre le **gaspillage alimentaire**
- La **sensibilisation** et l'information pour une **alimentation** et une **consommation** plus saines et plus responsables
- Le maintien de **l'activité et de l'emploi agricole**, dans une perspective **d'agriculture durable** (circuits-courts, vente directe, agriculture bio...)
- Le renforcement de **l'attractivité et des capacités d'accueil touristiques**, et le développement d'un **tourisme vert**



Le MIN et ses productions

Source : MIN-chateaurenard.fr

Qu'en est-il de la solidarité, de la santé et de la cohésion sociale à Châteaurenard ?

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Une dynamique démographique importante et une population jeune
- Des services et structures pour personnes âgées suffisants
- Plusieurs lieux accessibles aux PMR sur la commune et d'autres en projet. Création d'une commission Handicap au travail
- Un conseil des anciens
- Un pourcentage important de logements sociaux et d'autres en projet
- Des structures d'accompagnement pour les familles (garderie, crèche, cantine...)
- Une bonne densité médicale

Les principales problématiques en 2010

- Peu d'actions intergénérationnelles
- Un manque de structures et dispositifs pour personnes handicapées
- Une multiplicité d'acteurs et un cloisonnement pouvant nuire à l'accompagnement pour personnes âgées et handicapées
- Des prix de l'immobilier élevé et une politique de rénovation/construction en faveur des ménages aisés
- Des problématiques d'insalubrité en centre-ville, et des logements non adaptés aux personnes âgées
- Un manque de logements petits ou transitoires pour les jeunes, de logements ponctuels pour les saisonniers, et de lieu d'accueil pour gens du voyage
- Quelques nuisances et risques pour la santé : pesticides, ozone, nuisances olfactives et sonores

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ L'ouverture de la **Maison des Services**, guichet unique pour les Châteaurenardais
- ✓ La concrétisation du **projet d'éco quartier**, offrant une possibilité d'accession à la propriété pour les jeunes ménages
- ✓ Un office de tourisme **accessible aux 4 handicaps**
- ✓ **La création en 2011 de l'épicerie sociale et solidaire** et la mise en place de paniers solidaires
- ✓ **Un tissu associatif toujours dense en matière de solidarité** : Croix-Rouge, Secours catholique, secours populaire, associations **d'aide à domicile**
- ✓ L'action municipale en faveur de la **résorption de l'habitat indigne**
- ✓ La création de **jardins familiaux**, 100% bios, aux bénéfiques de personnes en insertion et à revenus faibles
- ✓ Un **travail avec SOTRECO** ayant permis de nettes améliorations concernant les émanations et nuisances olfactives mises en avant dans le diagnostic de 2010

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ **Une individualisation de la société** : solidarité, cohésion sociale, personnes âgées, handicap, précarité
- ✗ Peu de réponses aux problématiques identifiées en 2010 pour les **personnes handicapées** (structures et dispositifs non suffisants...) et les **personnes âgées** (logements non adaptés...)
- ✗ **La problématique des soins médicaux** en centre-ville (manque de certains spécialistes)
- ✗ Une **offre pour la petite enfance qui n'est plus complètement adaptée** aux nouvelles attentes relatives aux modes de garde : des places en crèche insuffisantes, et des assistantes maternelles qui peinent à trouver du travail

Les enjeux pour la solidarité et la cohésion sociale à Châteaurenard

- Une **offre de santé** plus complète localement
- La poursuite de l'**adaptation des offres aux personnes âgées** (logements, services...)
- De **nouvelles formes de solidarité**
- La poursuite du développement d'une **offre de logement diversifiée** (sociaux, petits, temporaires...)
- L'adaptation des **modes de garde** aux nouvelles attentes des familles



*Maison des services
©Châteaurenard*

Comment Châteaurenard s'attache-t-elle à faire de la jeunesse, des loisirs, de la culture et du sport des leviers du DD ?

Ce que le premier diagnostic Agenda 21 a mis en lumière

- Des actions de sensibilisation auprès des scolaires (autour des déplacements, nutrition/alimentation, environnement...) et des actions d'information / implication à destination des habitants (Echo des Tours, Echos du tri, Commission extra-municipale du développement durable, cafés rencontres du développement durable...)
- Projet de création d'un lycée
- De nombreuses associations, de nombreuses manifestations, de nombreux équipements et sites dans le domaine culturel comme sportif (3400 licenciés)
- Vitalité associative et festive comme caractéristique de l'identité communale
- Des dispositifs communaux pour faciliter l'accès à la culture : Chéquier ciné-Lecture, chéquier Lattitude 13
- En projet : la rénovation de la salle de l'étoile et la charte éco-manifestations

Les principales problématiques en 2010

- Augmentation des effectifs scolaires : de nouveaux équipements à envisager
- La taille de la ville peut limiter son rayonnement culturel
- Certaines installations sportives sont vieillissantes au regard des normes environnementales

Les évolutions depuis 2010 : actions et projets qui ont permis de répondre aux problématiques constatées et atouts de la commune selon les Châteaurenardais

- ✓ L'offre en loisirs : une situation « parfaite ou presque » selon les habitants
- ✓ La bibliothèque, les complexes sportifs, les espaces de jeux,...
- ✓ Le programme du cinéma qui permet de satisfaire le plus grand nombre et d'ouvrir le regard
- ✓ Le tissu associatif dense (250 structures) et varié
- ✓ Une forte implication des écoles autour de la biodiversité, de la plantation d'arbres... avec la réponse à des appels à projets « développement durable ». Une jeunesse plus sensibilisée qu'avant via les programmes scolaires
- ✓ Une politique culturelle en faveur de l'accessibilité financière
- ✓ La rénovation de la Salle de l'Etoile
- ✓ Une bonne information sur le développement durable sur le site sportif Coubertin (sensibilisation aux économies d'énergie, d'eau,...)
- ✓ Une réduction de 40% des consommations d'eau et 15% des consommations de gaz sur la piscine

Les points qui restent à améliorer et les attentes exprimées par les acteurs, agents et habitants

- ✗ Malgré les informations délivrées, le sport semble moins penser « développement durable » (usage des équipements, ...)
- ✗ Une réhabilitation des équipements sportifs qui reste d'actualité pour les adapter aux normes environnementales actuelles
- ✗ Le projet de lycée toujours en suspens malgré les demandes de la commune
- ✗ Un manque d'espace destiné aux jeunes (la MJC n'est plus adaptée)

Les enjeux pour le sport, la culture et les loisirs à Châteaurenard

- **L'attractivité** de Châteaurenard pour les **jeunes** (> lycée, salle dédiée, animations...)
- Une connexion plus forte entre **sport, culture, loisirs et développement durable**



Salle de l'Etoile
©Châteaurenard

Conclusion :

Lors des différents temps de concertation organisés dans le cadre de ce diagnostic, les différents participants ont mis en avant leurs craintes et leurs espoirs pour l'avenir de Châteaurenard. Une rapide synthèse de leurs visions les plus noires et de leurs espoirs permet de dégager les grands enjeux pour le Châteaurenard de demain. Tous avaient en commun la reconnaissance d'un **cadre de vie exceptionnel** (sain, arboré, entretenu, vert...) et la **volonté d'aller de l'avant** (une ville « tournée vers l'avenir »).

Les visions cauchemars :

- ✓ **Les axes de circulation générant des nuisances, des gênes et des pollutions** pour les habitants : la saturation des axes routiers, la construction de voies rapides supplémentaires, les maladies provoquées par la pollution de particules fines et de CO2, le boulevard Genevet dangereux et polluant où circuleraient de nombreux poids lourds, la crainte que ces derniers n'empruntent le centre-ville, etc.
- ✓ **La gestion des déchets** et dans une moindre mesure **la production de déchets**, à la source : à savoir, la question du ramassage des ordures, la présence de dépôts sauvages dans le centre, l'augmentation des quantités de déchets plastiques, etc.
- ✓ **L'urbanisation de la commune** et avec elle, la crainte de voir Châteaurenard englobée parmi les grandes villes les plus proches, avec des codes de construction et d'architecture qui ne lui ressemblent pas (immeubles en béton par exemple)
- ✓ La crainte d'un glissement de Châteaurenard en **une ville dortoir**, sans vie et sans emplois (disparition des commerces et désertification des jeunes actifs la journée)
- ✓ **La perte de l'identité Châteaurenardaise** : l'abandon des traditions, de l'agriculture maraîchère

Les visions idéales de Châteaurenard :

- ✓ **Une accessibilité facilitée** notamment pour rejoindre Arles et Avignon avec une fréquence rapprochée des bus et des informations mieux relayées jusqu'aux usagers. Les circulations douces (à vélo, à pied) sont définies comme étant prioritaires dans le centre-ville. Dans un scénario rêvé, seules les voitures électriques auraient accès au centre : une manière de responsabiliser les citoyens, en leur imposant des interdictions.
- ✓ **Un patrimoine et un centre rénové et mis en valeur** (harmonisation du bâti, travaux de voirie, valorisation du château). Les animations en centre-ville et le soutien aux activités artisanales vont dans le sens d'une mise en valeur du patrimoine local.
- ✓ **Plus de nature en ville**, via la création de zones de promenades, des îlots de verdure, le fleurissement des balcons et des jardins pour embellir la ville.
- ✓ **La préservation du lien social et de la convivialité**, notamment entre personnes âgées et jeunes, via la mise en place de temps de rencontres et d'espaces dédiés.
- ✓ **Une ville écologiquement responsable** sur le plan de la gestion des déchets, sur la production d'énergie solaire et éolienne, sur la construction de logements « écologiques » (à mi-chemin entre les logements écologiques et économiques).
- ✓ **Un accès aux soins renforcé**, par la création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Annexe 1 : Liste des personnes rencontrées en entretien

Mairie de Châteaurenard :

Direction générale :

Bruno Terrié, DGS

Marie Raynal, DGA

Direction des ressources humaines :

Catherine Baratier, DRH

Direction achats / marchés publics :

Christine Bertrand, Directrice Marchés publics

Centre-ville :

Claudine Forey, manager centre-ville

Services scolaires

Brigitte Fernandez, Services scolaires

Direction du tourisme et de la culture :

Nelly Acamer, Office de tourisme

Direction des services techniques :

Bernard Coste, DST

Jean-François Grégoire, Responsable Pôle Bâtiment

Laurent Luttembacher, Travaux neufs

Ivan Vaufreydaz, Service des eaux

Château :

Vincent Fournier, Responsable Château

Détaché Mairie :

Pierre Vaslin, Conseiller en énergie partagé

Agglomération Terre de Provence :

D. Bonnefoy, DGS

L. Dumont, directeur de l'aménagement

M.I.N. :

Jérémy Becciu, directeur du M.I.N